

RÉPARTITION DES ACTIFS : UNE APPROCHE STRATÉGIQUE

Un des secrets les mieux gardés en matière d'investissement est que la répartition des actifs joue un rôle beaucoup plus grand que le choix individuel de chaque placement dans le rendement d'un portefeuille. La pondération relative des catégories d'actifs dans votre portefeuille — soit le pourcentage en actions, en titres à revenu fixe et en liquidités — peut faire une différence marquée dans le rendement du portefeuille, en supposant qu'il y a une diversification appropriée dans chacune des catégories d'actifs.

Il existe différents modèles de répartition des actifs qui peuvent être adoptés, en fonction des objectifs financiers, de l'horizon de placement et de la tolérance au risque de l'investisseur. Une répartition d'actifs stratégique fixe des pourcentages de catégories d'actifs en fonction de leur taux de rendement historique ou prévu. Lorsqu'ils sont combinés, on peut s'attendre à ce qu'ils génèrent un rendement cible moyen annuel fixe pour l'ensemble du portefeuille. Les catégories d'actifs doivent être rééquilibrées périodiquement afin de préserver la constance de leur pondération. C'est ce qui déclenche la plupart des activités boursières dans le compte.

La répartition tactique d'actifs est un modèle plus dynamique, offrant une plus grande latitude à l'investisseur à l'intérieur d'une fourchette de pourcentage pour chaque catégorie d'actifs. Cette approche confère une certaine souplesse permettant de tirer profit des conditions changeantes du marché et de saisir les occasions d'investissement lorsqu'elles se présentent.

Le choix d'un type de modèle de répartition varie selon l'investisseur, mais l'objectif de placement demeure le même : maximiser le rendement du portefeuille et réduire les risques d'investissement au minimum. Pour atteindre cet objectif, le portefeuille doit être géré et organisé. Voici quelques points à garder en tête :

DIVERSIFICATION DU COMPTE

Les investisseurs canadiens disposent de trois types distincts de comptes d'investissement : leurs comptes de négociation non enregistrés, leurs comptes RER ou FER enregistrés, et leur compte d'épargne libre d'impôt (CELI). La répartition d'actifs est plus efficace et efficiente si les investisseurs coordonnent leurs activités de placement à l'aide de ces trois types de comptes, puisqu'ils peuvent tirer parti de leur souplesse en matière d'opération et de leurs avantages fiscaux particuliers.

ASPECT FISCAL

Assurez-vous que la bonne catégorie d'actifs se trouve dans le bon type de compte. Les comptes enregistrés comportent des avantages fiscaux immédiats pour de nombreux investisseurs, mais les actifs de ces comptes seront éventuellement imposés à titre de revenu lorsque les fonds en seront retirés, et dans le cas des investisseurs ayant connu le succès, le taux d'imposition marginal sera probablement élevé. Il est habituellement plus avisé de détenir des titres portant intérêt dans des comptes enregistrés, et des placements présentant des possibilités de gains en capital ou de paiements de dividendes dans des comptes de négociation non enregistrés, où les impôts sur les gains en capital sont moins élevés, et où s'applique le crédit d'impôt pour dividendes. Un CELI ne confère pas

d'avantage fiscal immédiat, mais tous les gains en capital, les dividendes et les revenus d'intérêt générés par les placements du compte peuvent être retirés en franchise d'impôt. Pour cette raison, les investisseurs devraient utiliser leur CELI pour leurs actifs de croissance et à rendement élevé, et non uniquement comme un compte « d'épargne » en liquidités.

BESOINS EN LIQUIDITÉS

Un accès rapide et facile à vos placements peut constituer un point important. Il convient de prévoir les retraits du portefeuille. La vente précipitée d'un actif pourrait se traduire par une perte sur placement, une pénalité de vente, ou avoir des conséquences fiscales imprévues. En outre, certains placements à revenu fixe pourraient être peu négociés et s'en départir pourrait prendre du temps. Si la question des liquidités doit être prise en compte et que l'accès à ces dernières est un facteur important, rappelez-vous que les frais d'opération liés à vos équivalents de trésorerie sont les moins élevés, et que ces placements devraient être conservés dans un compte de négociation non enregistré.

Les retraits d'un compte RER enregistré sont assujettis à des retenues d'impôt à la source. Avec le temps, le CELI deviendra fort probablement la source de liquidités pour de nombreux investisseurs ayant besoin de fonds pour un achat important ou le financement de frais de scolarité.

Il n'y a pas de pénalités fiscales à l'égard de retraits du CELI, et tout montant retiré s'ajoute aux droits de cotisation de l'année suivante.

PROTECTION CONTRE L'INFLATION

Rappelez-vous que le portefeuille doit surpasser le taux d'inflation et être en mesure de suivre les hausses futures de taux d'intérêt.

Les investisseurs allergiques au risque et à l'aube de la retraite recherchent la sécurité et le caractère prévisible que procurent les placements en équivalents de trésorerie et en titres à revenu fixe. Mais la sécurité a un prix — un taux de rendement peu élevé et possiblement un placement à perte si le taux d'inflation et les taux d'intérêt augmentent. Des rendements plus élevés riment avec un plus grand risque d'investissement, mais il n'existe pas d'autre choix pour que le portefeuille surpasse l'inflation. Cela signifie que, pour la plupart des investisseurs, le modèle de répartition des actifs doit inclure des actifs de croissance qui offrent au portefeuille une certaine protection contre l'inflation.

La répartition d'actifs implique clairement davantage que seulement l'attribution de pourcentages et le choix de titres. Il s'agit d'une méthode réfléchie d'organisation de vos placements qui ajoute une approche disciplinée à la gestion de votre portefeuille. Votre conseiller ou conseillère Raymond James peut vous guider dans ce processus et vous aider à élaborer un modèle de répartition des actifs qui permettra d'atteindre vos objectifs personnels et financiers.

RAYMOND JAMES®